



Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE 24 MAI 2023, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE M MICHEL CLICHE, MAIRE.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents : les conseillers, Gaétan St-Jean, Mathilde Lévesque, Nicole Therrien, Nancy Gosselin, Chantal Mélançon, Michel Cliche maire ainsi que la directrice générale, Stéphanie Côté.

2. **ORDRE DU JOUR**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation des états financiers 2022 par Sylvain Trudel;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par Mathilde Lévesque appuyé par Nancy Gosselin et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le président.

Adoptée

3. **PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022 PAR SYLVAIN TRUDEL ;**

Monsieur Sylvain Trudel présente le rapport financier 2022.

La Municipalité a enregistré un déficit de fonctionnement de 98 170 \$, portant donc le surplus de fonctionnement non affecté à 158 656\$.

Il est proposé par Gaétan St-Jean appuyé par Nancy Gosselin, d'accepter le rapport financier 2022 tel que présenté.

Adoptée

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2023-05-14

2023-05-15



2023-05-16

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nancy Gosselin à 19h20.

Stéphanie Côté
Directrice générale

Michel Cliche
Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».